

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 22 novembre 2016 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

ONF – COUPE DE BOIS EXERCICE 2017

Une coupe de bois est prévue en forêt communale parcelle 3_ A et 3_B.

PRISES DE COMPETENCE CCPN

Le conseil municipal approuve les prises de compétences suivantes par la CCPN :

- « Adhésion à l'association Pais Pays de Nay (plateforme alternative d'innovation en santé).
- « Participation à la construction du centre d'incendie et de secours du Pays de Nay, au travers de l'achat et de la mise à disposition du terrain d'assiette du projet ».

STATUTS DE LA CCPN AU 1^{ER} JANVIER 2017_

Le conseil municipal approuve les modifications statutaires de la CCPN au 1^{er} janvier 2017, conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015.

ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES _ RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Maire rappelle l'extension du périmètre de la Communauté de communes du Pays de Nay aux Communes d'Assat et de Narcastet à compter du 1^{er} janvier 2017 (arrêté préfectoral du 14 mars 2016).

Il précise que la commune disposera de quatre sièges au sein du futur conseil communautaire, alors qu'elle en disposait de cinq précédemment (arrêté préfectoral du 4 novembre 2016). Le conseil municipal, conformément à l'article L.5211-6-2 du code général des collectivités territoriales, procède à l'élection de quatre conseillers communautaires.

La liste unique, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés :

- M. Serge CASTAIGNAU, conseiller titulaire ;
- M. Bernard PUYAL, conseiller titulaire ;
- Mme Sylvette CAPERAA-BOURDA, conseiller titulaire ;
- Mme Christine ASSE, conseiller titulaire.

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DU PAYS DE NAY

Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques du Pays de Nay, la Communauté de communes a formalisé une charte de fonctionnement détaillant l'organisation du réseau des bibliothèques du Pays de Nay et les engagements de chaque partie. Le conseil communautaire par délibération du 10 octobre 2016, a accepté les termes de la charte. Le conseil municipal approuve la charte de fonctionnement du réseau des bibliothèques du Pays de Nay ci-annexée.

COMPTE-RENDUS REUNIONS

Commission travaux : Les travaux de réfection de la toiture de la salle des fêtes ont été réalisés.

QUESTIONS DIVERSES

Décharge communale : Un deuxième tour de table financier a eu lieu ce jour. Un troisième tour de table pour acter les participations des différents acteurs aura lieu en décembre.

Borne de recharge pour véhicules électriques : Une borne de recharge pour véhicule électrique va être installée sur le parking du Foyer rural rue de Lourdes. Des badges provisoires sont à disposition en mairie pour les usagers demandeurs afin qu'ils puissent se recharger gratuitement jusqu'au 31 janvier 2017. En janvier, les titulaires de ces badges seront destinataires de badges définitifs.

CCPN : Le conseil municipal prend acte du **rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public des déchets**, consultable en ligne sur le site internet de la communauté de communes du Pays de Nay.